

Curiosité punie

Autor(en): **X.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 38

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vice ; on ne voit que des femmes par les chemins et aux champs. La femme du garde-police m'a dit que son mari n'avait pas eu besoin tous ces temps d'aller faire fermer la pinte ; il paraît que la pintière a dû fermer tous les soirs avant l'heure, il n'y avait pas un chat. Ça devait lui faire mal au cœur. Il n'y a qu'à l'église qu'on ne s'aperçoit pas que les hommes sont loin ; il n'y en a ni plus ni moins que d'habitude.

En somme, les choses ne vont pas plus mal. Il n'y a que ce malhonnête de laitier qui dit que la laiterie devient une boîte à cancans depuis que c'est les femmes qui portent le lait, et qu'il a toujours fini de réduire une heure plus tard qu'en temps ordinaire. On lui a toutes bien dit son affaire pour lui apprendre à être si mal embouché.

C'est vrai qu'il m'a fallu avoir une explication avec la femme du taupier. Cette batoille avait dit à ma cousine Marie que j'avais dû dire à la femme du syndic des choses sur sa fille qu'on m'avait dites au marché. J'y ai expliqué qu'avant de s'inquiéter de ce que j'avais dit, elle ferait bien mieux de s'occuper de ce qu'on disait qu'elle avait dit sur mon compte, à Lausanne, dans une épicerie. On s'est un peu niaisées, et après on a fait la paix, et alors pour lui rendre service, je lui ai dit ce que j'avais entendu dire qu'elle avait dit sur sa belle-sœur, et elle, pour me faire plaisir, elle m'a dit tout ce qu'on avait dit que ma cousine avait dit que j'avais dit. Ça n'a heureusement pas été bien loin, comme tu vois.

Il me tarde tout de même que ce service militaire soit passé. D'abord je te dirai que je ne me sens rien tant en sûreté, par ici. La semaine passée, on est venu, pendant la nuit, taguenatzer la porte chez la vieille Fanchette. Elle s'est mise à la fenêtre en criant et alors les voleurs ont déguerpi. Le fruitier, qui a une langue de serpent, dit que rien que de voir la Fanchette avec sa béguine de nuit, il doit y avoir de quoi épouvanter le plus intrépide. En attendant, je ne suis pas rassurée. J'ai beau détacher le chien tous les soirs, j'ai toujours peur, quand je m'endors, de me réveiller morte le lendemain. Et puis, je te dirai, voilà les nuits qui recommencent à devenir fraîches, et tu sais que j'ai tant facilement froid aux pieds.

Là-dessus, je t'embrasse aussi sur les deux joues et je reste ta femme pour toujours.

JULIE.

(Pour copie conforme).

PIERRE D'ANTAN.

Les gants.

Il y a une quarantaine d'années, deux Lausannois sortaient du café Morand, rue de Bourg, par une bise aussi violente que glaciale. Ils s'effacèrent pour laisser entrer à la célèbre « pinte » un des prédécesseurs de M. Virieux au département des finances.

— Brr ! fit l'un d'eux, quel froid de loup ! Je cours acheter des gants.

— Des gants ! mais, n'as-tu pas vu, les conseillers d'Etat eux-mêmes n'en portent pas.

— Cela n'a rien d'étonnant de la part de notre ministre des finances, reprit l'autre : il a constamment les mains dans nos poches !

Bavard. — X. est un incorrigible bavard. Il fatiguait, l'autre jour, de ses longs et vains babillages un de nos magistrats, dont le temps est très pris, et qui ne répondait rien.

— Je vous dérange, peut-être ? fait tout à coup l'importun, qui s'aperçoit du silence de sa victime.

— Non point, non point, fait celle-ci, vous pouvez continuer, car je ne vous écoute pas.

TINTÈBIN

Lè bon s'ein vant, lè crouïe reistant. L'è adì la mîma traire. Rassevegnaï-vo vâi quinna muta dè bravè dzein que sant z'u moo d'ù on par d'annaïe : dâi fennè qu'ïrant dâi fennè dè sorta et ti clliau z'omo dè bon reincontro, que vo fâ maubin quan on liai su lè papâi que l'ant passâ l'arm'â gautze.

Lè bon s'ein vant... et Tintèbin reiste ! Tintèbin l'è on villio soûlon, on bocon tserropa et pirate assebin. Banbannâvè on iâdzo pè Saint-Surpi, et quemein nion ne lâi ofressâi on verro à bâire, sè fot à bramâ : « Mè vu mè nêyî ! »

L'è bon. Décheint avau lo veladzo, sè branque dévant lo lé, tsampe via son crouïo tsapi ; ma tot per on cou sè revire, et à l'avi que l'étâi tot solet, ie fâ : « Ne vignant pas pî mè querî, clliau tonnerre ! eh bin, na, ne vu pas mè nêyî ! »

Lè crouïe reistant...

LUVI DÈ LA DÉRUPA

CHANSON DU PÈRE GRIZE

MONSIEUR Samuel Gander, à Vaugondry, s'aidant de ses lumières et des souvenirs de ses voisins, a pu reconstituer une des chansons inédites du père Grize. Il a bien voulu nous la transmettre. Elle rappelle le temps où les gisements aurifères attiraient en Californie des milliers d'hommes de toutes les parties du monde, le temps surtout où ces aventuriers, célibataires pour le plus grand nombre, se lamentaient à l'idée de voir s'éteindre leur race et demandaient des femmes par la voie des journaux. A défaut d'autres mérites, le morceau du père Grize offre ainsi en quelque sorte un intérêt historique. Le voici :

Le départ pour la Californie.

(Air du : Zin, zin, rantanplan.)

Allons, partons, essaye de jeunes filles,
Qui désirez faire votre maison !
Je vous conduirai vers de très bons drilles
Pour qui l'amour est toujours de saison.

Dri, dri, dridridri,
Vous garnirez bien vos poches ;
Dri, dri, dridridri,
Vous trouverez des maris.

Jeunes amants, ma foi ! gare à vos belles !
L'or a séduit bien souvent un tendron.
L'homme, là-bas, ne peut vivre sans elles.
Il faut des femmes, et l'or est au colon !
Dri, dri, etc.

Maris, chez vous, ennuyés de vos femmes,
Embrassez tous la spéculation !
Vite, voyons, qu'on embarque ces dames !
Jamais, ma foi ! meilleure cargaison !
Dri, dri, etc.

Au diable soit la maudite gazette
Qui vient, chez nous, séduire nos amours.
Ma bell' n'était déjà que trop coquette,
Et je crains bien qu'elle me joue un tour.
Dri, dri, etc.

Sûr que, là-bas, vous attend la richesse
Et de l'amour, toujours jusqu'au menton !
Deux mill' louis ; voilà, belle jeunesse,
Voilà le prix que vaut un mirilton !
Dri, dri, dridridri,
Vous garnirez bien vos poches,
Dri, dri, dridridri,
Avec l'or on s'attendrit.

Embarquez-vous pour la Californie,
Où tout le monde est à califourchon !
Si vous rentrez, la poche bien garnie,
Vous trouverez assez de cornichons.
Dri, dri, dridridri,
Vous garnirez bien vos poches.
Dri, dri, dridridri,
Avec l'or on s'attendrit.

LE PÈRE GRIZE.

Purisme in extremis. — Arvers, l'auteur du sonnet fameux, atteint d'une maladie de la moelle épinière, pria la garde-malade qui le soignait de lui apporter un châle de laine pour se couvrir les épaules.

— Je vais le chercher à l'armoire.

— On dit « dans l'armoire », s'écria Arvers d'une voix sourde, et il rendit le dernier soupir.

Quant à Vaugelas, il murmura en expirant : — Je m'en vais ou je m'en vas, puisque l'un ou l'autre se dit ou se disent.

L'auteur des *Remarques sur la langue française* ne pouvait pas pousser plus loin le souci de la dignité professionnelle.

CURIOSITÉ PUNIE

UN des paroissiens d'un jeune pasteur de la montagne avait reçu le surnom de *Ministre*. L'homme, qu'on voyait du reste rarement au temple, et le sobriquet intriguait à la fois le conducteur spirituel de la paroisse.

Un jour, que ce dernier était descendu à la plaine et que, tranquillement, il dégustait une tasse de thé chez une de ses ouailles, celle-ci lui dit tout à coup (y mit-elle malice ? on ne sait) : « Eh ! M. le pasteur, vous désirez faire la connaissance de Ministre ? Tenez, le voilà qui passe ; il va traverser le pont. Sûrement il remonte chez lui. Si vous pouviez le rejoindre, pendant les deux heures de route que vous aurez à faire ensemble, vous pourriez savoir pourquoi on l'appelle Ministre. »

La dernière gorgée était chaude et le pasteur fit la grimace en l'avalant. Il abrégea les salutations et bientôt, grâce à ses longues jambes et au souffle de ses vingt-cinq ans, il eut rattrapé le montagnard, qui ménageait ses forces.

La glace fut bientôt rompue et la conversation prit même un ton de cordialité que l'offre d'un excellent cigare accentua encore. Au moment où le dernier lacet du chemin laissait apercevoir les parois brunes du village, par une trouée du feuillage soudain éclairci, le pasteur hasarda la question qui depuis longtemps lui brûlait les lèvres :

— Dites-moi, c'est bien vous qu'on appelle *Ministre* ?

— Oui, M. le pasteur.

— Pourquoi vous nomme-t-on ainsi ?

— Oh ! parce que... M. le pasteur.

Allons, racontez-moi ça.

— C'est que, M. le pasteur, c'est l'habitude de par ici, chacun a son surnom : il faut bien distinguer les gens ; il y a tant de familles qui ont le même nom.

— Voyons, il y a sous ce terme, évidemment flateur, quelque chose que vous me voulez cacher. Avez-vous peut-être commencé des études autrefois, ou bien quelque'un de vos parents... ?

— Oh ! que non, M. le pasteur, fit le montagnard d'un air innocent, mais... c'est que j'ai tant mauvaise langue. X.

PAPIER... MONNAIE

IL faut croire au progrès, mais aussi se résoudre à lui laisser du temps pour s'implanter chez nous. Or, si les écoles dites « nouvelles » en sont un et l'usage du chèque postal ou non un autre, nous n'en sommes pas encore au temps où c'est indiscuté. Oyez plutôt :

Dans un de nos cantons romands, une des écoles en question voit le nombre de ses élèves croître et multiplier.

Grand émoi ; car pour construire annexe sur annexe, il faut des matériaux et la municipalité trouve que le directeur gagne bien facilement son pain et défonce bien les routes de la commune. Aussi juge-t-on indispensable de lui demander un dédommagement sec et sonnante.

Bon homme, il s'exécute et de sa plus belle encre, adresse un chèque de cent francs dûment rempli, signé et parafé, à l'autorité.